

Compte-rendu de la réunion du 30 septembre 2002

Secrétaire : Madame GUILLON Bénédicte
Démisionnaire : Madame Christelle CHAVASSIEUX.

Le Conseil Municipal de RONTALON, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BUYER, Maire, donne la parole à Monsieur PEILLON de la DDAF du Rhône.

Il nous renseigne sur des différents modes de gestion possible pour la future station d'épuration. :

1-Gestion directe :

Prise en charge directe du service par la collectivité. La redevance est perçue par la collectivité directement auprès des usagers.

La collectivité est responsable des risques.

2-Gestion déléguée :

Une délégation de service public est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé dont la rémunération est liée aux résultats de l'exploitation du service.

Deux possibilités de gestion déléguée sont à étudier :

- a) **l'affermage :**
- b) **ou la concession :**

Avenant n° 3 au contrat d'affermage de l'actuel service d'assainissement : Le Conseil Municipal décide de prolonger le contrat jusqu'à la mise en service de la nouvelle station.

Le Conseil Municipal délibère pour le choix du cabinet pour la mission « Bureau de Contrôle » de la station.

3 sociétés ont été contactées. C'est la société NORESKO qui est la moins disante.

Une réunion est prévue pour les élus à St Laurent d'Agy concernant l'assainissement individuel : enjeux 2005.

Poste animateur jeunes :

Monsieur KEO KOSAL nous parle du club jeune.

Il y a 50 inscriptions de jeunes de 11 à 16 ans.

Le vendredi soir est instauré, une demande des jeunes pour le mercredi ou le samedi après-midi pour des activités ou consultations informatiques.

Demander l'avis de la COPAMO, quelles bases indispensables sont requises ?

Faire un sondage, cibler les besoins, prendre l'avis du Centre de Gestion.

La Commission jeune se réunit le 14 octobre.

Le Conseil Municipal décide de créer un poste à temps partiel dans l'attente de déléguer la compétence à la COPAMO.

Monsieur GONON, pour l'ancienne cantine, propose une convention avec Monsieur GLAS, maître d'œuvre.

Le Conseil Municipal approuve la convention.

Lotissement « Le Soleil Couchant » :

Divers petits travaux complémentaires sont proposés (sécurisation du bassin de rétentions, clôtures,...).

Commission scolaire :

Monsieur FAYOLLE nous précise que la 6^{ème} classe a été mise en service à la rentrée avec du mobilier neuf.

Voirie :

Monsieur CARRA nous rappelle les travaux réalisés :

- point à temps

une mini-pelle a été louée trois jours.

Espaces Verts :

Monsieur TARGE nous informe que les pelouses ont été semées au jardin public.

Nous écoutons Madame MONS nous parler du Comité Emploi Icare, l'association Lyon, Oullins, Tassin ont fourni 3 700 emplois.

Dans le cadre, petit patrimoine rural, une « Journée Emploi » est prévue à St Laurent d'Agy le 13 novembre 2002.

Commission Culturelle :

Mademoiselle CHAMBE nous fait le bilan de la saison à la salle Jean Carnet :

- cinéma : 3 000 entrées par an,
- le temps d'un film : connaître les anciens films et les nouveaux.

L'ouverture de la saison s'est faite les 20-21-22 septembre lors des journées patrimoine avec la sortie de la plaquette de la saison qui est parue dans l'Aqueduc de septembre 2002.

Le ciné-filou est reconduit pour les vacances de Toussaint.

Aqueduc :

Prochaine préparation mi-octobre.

Formation des élus :

« Ecrire et être lu » les 7 et 12 novembre.

A Rontalon, la commission « Info » se réunit le 7 octobre.

Comité d'animation :

Fête d'été : bon bilan moral, à renouveler, bilan financier moins bon.

L'assemblée générale est prévue pour le 8 novembre.

Le marché de Noël sera le 30 novembre – 1^{er} décembre.

Questions diverses :

Le SIG est opérationnel pour le plan cadastral.

Les brigades vertes sont présentes sur la commune trois jours en octobre.

Limitation de la vitesse sur la nouvelle voirie : lotissement « Les Grandes Bruyères ».

Locations 3 jours de la salle des fêtes pour une société communale vendant des articles ménagers.

Tous les maires de la COPAMO ont suivis un stage de deux jours au Centre ERASME à St Clément les Places.